



## Bail en cours et nouveau bail

Par **bat73**, le **19/06/2008** à **10:21**

bonjour, je suis locataire d'un appartement et dispose d'un mois de préavis pour le quitter, comme le définit le bail.

Je souhaite quitter cet appartement le 31 juillet.

Ayant signalé à mon propriétaire mon souhait de départ, celui-ci peut-il signer un bail avec un nouveau locataire AVANT qu'il n'ait eu réception de mon préavis formel (lettre AR) ?